

Jemeppe-info +

Toutes-boîtes d'information n°18-TTB-004



Sommaire

Télévie, merci pour votre générosité / Permanences fiscales 2018.....	p. 1
Journée consacrée aux Aînés : excursion à Bouillon / Été solidaire : jobs d'étudiant.....	p. 2
Concours pour la Fête des Mères / 20 mai 2018, course cycliste à Jemeppe.....	p. 3
"Aux Racines de la Musique" - exposition à l'EHoS / Prévention du risque nucléaire.....	p. 4

14.748 € , merci pour votre générosité



Lors des deux événements que nous avons organisés pour le Télévie (juin 2017 et février 2018), nous avons récolté respectivement 6.093 € et 8.655 €. Merci à tous !

Permanences fiscales 2018

Sur rendez-vous* aux dates suivantes :

24 mai 2018
29 mai 2018
31 mai 2018
05 juin 2018

*Pour prendre rendez-vous,

- ✓ connectez-vous sur la page : <http://www.jemeppe-sur-sambre.be/commune/services-communaux/permanences-fiscales/demande-rendez-vous-permanences-fiscales>
- ✓ ou contactez-nous par téléphone au 071/.75.00.10

Lors d'une permanence libre :

07 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Attention : 1 rendez-vous = 1 déclaration !

Si vous avez plusieurs déclarations à remplir pour votre ménage, veuillez prendre plusieurs rendez-vous (consécutifs).

Les documents suivants seront nécessaires pour encoder correctement votre déclaration.

- ✓ Votre carte d'identité électronique **et son code PIN**
- ✓ Votre avertissement-extrait de rôle 2017.
- ✓ Vos fiches de revenus (salaire, pécule de vacances, chômage, pensions, mutuelle,...)
- ✓ Vos attestations (emprunt hypothécaire, assurance-vie, épargne-pension, économies d'énergie, frais de garderie, libéralités,...)
- ✓ Le montant de votre revenu cadastral.

Vous pouvez également vous munir des preuves de paiements qui vous donnent droit à des réductions : emprunt hypothécaire, assurance-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses faites en vue d'économiser de l'énergie, paiements de rentes alimentaires, ...

Vous avez égaré le code PIN de votre carte d'identité ?

Vous pouvez introduire une demande de nouveau code auprès du Service Population. Celui-ci vous contactera pour activer le code lorsqu'il l'aura reçu.

Attention, un délai de 15 jours est nécessaire pour l'opération. Nous vous invitons à vérifier à temps si vous disposez toujours de votre code PIN .

Votre code PIN est indispensable pour les permanences fiscales ou pour introduire votre déclaration via Tax-on-Web.



www.taxonweb.be



Journée consacrée aux Aînés : Excursion à Bouillon

26 mai 2018

150 places !

- 07h30 : Déjeuner au Hall omnisports
- 08h30 : Départ à 8h30
- 09h45 : Arrivée au Château de Bouillon
- 10h00 : Visite guidée du Château (+/- 45 min)
- 11h30 : Spectacle de fauconnerie (+/- 30 min)
- 12h10 : Départ pour Gedinne
- 12h30 : Dîner à la salle de Louette-Saint-Pierre
 - Entrée : Pâté à la framboizette
 - Plat : Rôti de porc ardennais et croquettes
 - Dessert : Mousse au chocolat
- 15h00 : Retour vers Bouillon
- 15h30 : Visite de l'Archéoscope ou visite du Musée Ducal (+/- 30 min)
- 16h00 : Visite du Musée Ducal ou visite de l'Archéoscope (+/- 30 min)
- 16h30 : Temps libre dans Bouillon
- 19h00 : Rendez-vous aux cars pour le retour vers Jemeppe
- 20h15 : Arrivée



Inscription uniquement à l'accueil de l'Administration communale

Participation aux frais : 20 €

Taxi social

Réservé aux personnes âgées de 55 ans et + de Jemeppe-sur-Sambre

Été solidaire : un job étudiant pas comme les autres

Tu as entre 15 et 21 ans ?

Envie de découvrir le monde du travail ?

Tu n'as jamais participé au projet « Été Solidaire, je suis partenaire » ?

Tu as envie de t'impliquer dans un projet utile à la communauté ?



Si tu as besoin d'aide pour la rédaction de ta lettre et ton curriculum vitae, l'ADL est là pour t'aider.

ADL, rue Emile Vandervelde 17 à Ham s/S
- 071/ 78 93 15 – info@adlj.be.

Envoie une lettre de motivation et ton curriculum vitae au Plan de Cohésion Sociale à l'attention de Vanissa Chebieb, Place communale, 20 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre ou par e-mail à l'adresse vanissa.chebieb@jemeppe-sur-sambre.be **pour le 11 mai 2018 16h00.**

Les candidats seront conviés pour un entretien.

Pour plus de renseignements : vanissa.chebieb@jemeppe-sur-sambre.be ou 071.75.00.14

Concours pour la Fête des Mères

Rédigez une lettre à votre maman
quel que soit votre âge, quel que soit son âge !

"Maman, tu es ..."



Les textes les plus originaux, les plus touchants seront sélectionnés par un jury indépendant.

Attention, inspirations via le net et les écrits littéraires seront systématiquement éliminés.

Les lettres mentionnant obligatoirement vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone peuvent être déposées à l'Administration communale ou envoyées par mail à karine.massart@jemepe-sur-sambre.be pour le **lundi 30 avril 2018 à 12h00**.

Les gagnants du concours seront avertis par téléphone le jeudi 3 mai 2018 au plus tard.

La remise des prix du concours aura lieu le samedi 5 mai 2018 à 11h30

Le concours est ouvert uniquement aux personnes habitant la commune de Jemeppe-sur-Sambre

Commerçants participants :

1/ Anita Michaux Rue de Jemeppe 25, Moustier	7/Benada Rue Féral 1, Ham-sur-Sambre	13/ La ferme de la Vallée Route d'Eghezée 100, Jemeppe
2/Les Fleurs d'Holie Place communale 15, Jemeppe	8/ Chez Boule Route d'Eghezée 123, Jemeppe	14/ Boulangerie Deblie Rue de la Glacerie 24, Moustier
3/ Espace Sweet Luna Rue Neuve 24, Jemeppe	9/ Pro Garden Chaussée de Charleroi 70, Jemeppe	15/ Librairie Chez Dan Route d'Eghezée 125, Jemeppe
4/Taverne le vieux Gamapio Place de la Station 2, Jemeppe	10/ Loch Ness Place communale 2 a, Jemeppe	16/ Chez le Boucher Route d'Eghezée 54, Jemeppe
5/Le Saloon Rue de la Taille 1, Jemeppe	11/ Carré Couleurs Rue Boulanger Duhayon 9, Jemeppe	17/ Le Panier Rue Haute 18, Spy
6/ Sephara Avenue des Roses 2 a, Jemeppe	12/ Coiffure Françoise Honin Rue Boulanger Duhayon 14, Jemeppe	



20 mai 2018 , course cycliste à Jemeppe

La course cycliste de Jemeppe-sur-Sambre aura lieu le 20 mai 2018. Cet événement sportif est organisé par l'Entente cycliste de Wallonie avec le soutien du Service Sports de l'Administration communale.

Le parcours, identique aux éditions précédentes, sera entièrement fermé à la circulation et au stationnement à partir de 12h00.

Nous tenons à nous excuser à nouveau pour les éventuels désagréments occasionnés par cette organisation. Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec notre Service Sports au 071/78.17.43 ou par e-mail à l'adresse sport@jemepe-sur-sambre.be.

Parcours

Les coureurs s'élanceront de la **Place Communale** en direction de la **rue de l'Aise** et poursuivront leur route sur la **rue du Cimetière**. Ils tourneront ensuite à gauche vers la rue **Fonds-des-Cuves** avant de descendre la **rue Alnoir**. Ils emprunteront enfin la **rue Bas-Wérichet** avant de rejoindre la **rue Van-Cutsem** et la **rue Neuve** en direction de la **Place Communale**. Les coureurs effectueront plusieurs fois cette boucle.

Départs

Première catégorie : 13h00

Deuxième catégorie : 15h00

« Aux Racines de la Musique » - Exposition à l'EHoS

Si, par définition, la Préhistoire n'a pas connu l'écriture, elle a par contre vu l'émergence d'une autre manifestation de l'évolution de l'Homme : la musique.



Rhombes, racleurs, sonnailles ou flûtes primitives : ces instruments témoignent des premiers pas de l'Homme moderne dans la fabrication d'objets sonores. Étaient-ils à usage rituel ou purement ludiques ? Issus du hasard ou fruits d'un savoir-faire ? A quoi ressemblaient les compositions musicales préhistoriques ? S'il est difficile pour l'archéologue d'aujourd'hui de répondre à ces questions, ces objets constituent néanmoins les étapes d'un voyage évocateur des sonorités d'un passé lointain, mystérieux et passionnant.



Réalisée par le Service du Patrimoine culturel de la Province de Namur, l'exposition « Aux Racines de la Musique » explore les premières réalisations de l'Homme dans la création de sons et de rythmes, au travers d'objets et instruments reconstitués à partir de matériaux naturels.

En pratique

Une exposition à découvrir du 19 mai au 4 novembre 2018 à l'Espace de l'Homme de Spy, du mercredi au dimanche de 13h à 17h. Accès au tarif habituel (le ticket donne accès à l'exposition permanente du Centre d'interprétation et à l'exposition temporaire).

Espace de l'Homme de Spy, route d'Eghezée 301-303, 5190 Onoz.

Contact : 081/74 53 28 ou info@hommedespy.be



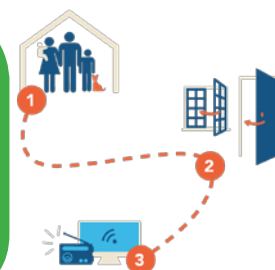
Prévention du risque nucléaire

Jemeppe-sur-Sambre se situe dans la zone de planification d'urgence de l'IRE à Fleurus. Cela signifie que notre Commune se situe dans un rayon où des éventuelles actions de protection de la population sont préparées par les diverses autorités et services compétents.

Mise à l'abri : le 1er réflexe

En cas de situation d'urgence nucléaire, la mise à l'abri est la meilleure manière de se protéger.

1. Restez chez vous ou entrez dans le bâtiment le plus proche.
2. Fermez portes et fenêtres et coupez tous les systèmes de ventilation, chauffage et airco.
3. Écoutez les recommandations des autorités.



Comprimés d'iode : une mesure complémentaire mais pas automatique

- ☞ Il ne faut en prendre que si les autorités le recommandent. Ne le prenez surtout pas d'initiative.
- ☞ Si vous avez plus de 40 ans ou si vous êtes allergique à l'iode, il est préférable de vous renseigner auprès de votre médecin traitant. La prise d'iode n'est peut-être pas conseillée pour vous.

Au sein des zones de planification d'urgence, des comprimés d'iode sont mis gratuitement à la disposition de la population dans les pharmacies.

Les comprimés d'iode se conservent au moins 10 ans (voir date de fabrication sur l'emballage). Si vous avez encore des comprimés valables à la maison, inutile de vous en procurer d'autres.

Vous souhaitez plus d'informations à ce sujet ? Voici quelques sources utiles :

- le site internet www.risquenucleaire.be, dont nous avons extrait les informations qui composent cet article.
- la brochure d'information "Savez-vous que faire en cas d'accident nucléaire ?", disponible dans les pharmacies et à l'Administration communale.

Editeur responsable :

Joseph Daussonne, Place communale 20, 5190 Jemeppe-sur-Sambre.

Tél : 071/75.00.10 - Fax : 071/78.39.80

E-mail : commune@jemeppe-sur-sambre.be

